

Delémont, le 06 septembre 2019

# Communiqué de presse

Chiffres mensuels de la criminalité

Annexe au tableau daté du 02.09.2019

## Vol de deux-roues

**Régulièrement, des vols de deux-roues sont annoncés à la police. Que ce soit sous un abri à vélo, autour d'une maison, dans un local ou en pleine rue, de tels véhicules sont emportés. Pour prévenir de tels vols, quelques actions simples peuvent limiter ces larcins ou permettent de retrouver plus facilement le deux-roues. Cadre et roues attachés avec un antivol de qualité à une construction fixe est très efficace.**

Chaque mois, environ 10 à 25 vélos ou deux-roues motorisés sont dérobés et annoncés à la police. Le motif du vol peut être le besoin d'un moyen de locomotion momentané ou l'appropriation motivée par la possession ou la revente.

Quelques conseils de prévention :

- Equiper le deux-roues d'un système de verrouillage de qualité ;
- Attacher le cadre et les roues à une construction fixe (clôture, poteau, etc.) ;
- Pour les deux-roues motorisés, il faut toujours verrouiller la colonne de direction et enlever la clé de contact ;
- Stationner si possible les cycles, vélomoteurs, scooters ou motos dans un local ou un garage verrouillé ou surveillé.
- A l'achat, notez le numéro inscrit sur le cadre, la marque, le type et la couleur. Ces indications permettront en cas de vol de retrouver plus facilement le deux-roues.

Les vols peuvent être annoncés dans les [postes de police jurassiens](#).

*Personne de contact:*

*Daniel Affolter, cellule Prévention et Communication à la Police cantonale jurassienne, 032 / 420 65 65*